

Guide des études

Master Mention Langues et Sociétés

Etudes slaves

2026-2027

Faculté L.C.S.
Université de Lille
Domaine Universitaire du Pont de Bois (métro : Pont de Bois)
B.P. 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Document non contractuel

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Contacts et coordonnées

Responsable du Master : Michèle Guillemont, michele.guillemont-estela@univ-lille.fr

Responsables des parcours :

Nom du parcours	Adresse mail
Etudes anglophones : Géraldine Vaughan et Xavier Kalck	geraldine.vaughan@univ-lille.fr xavier.kalck@univ-lille.fr
Linguistique / didactique de l'anglais : Maarten Lemmens, Ana Laura Vega Umana et Annick Rivens	maarten.lemmens@univ-lille.fr (resp. générale, linguistique) ana-laura.vega-umana@univ-lille.fr et annick.rivens@univ-lille.fr (didactique)
Etudes allemandes : Matine Benoit	martine.benoit@univ-lille.fr
Etudes néerlandaises : Thomas Beaufiles et Tanja Temmerman	thomas.beaufiles@univ-lille.fr, tanja.temmerman@univ-lille.fr
Etudes néo-helléniques : Constantin Bobas	constantin.bobas@univ-lille.fr
Etudes ibériques et ibéro-américaines : Véronique Hébrard	veronique.hebrard@univ-lille.fr
Etudes italiennes – Etudes italiennes, éditions numériques et imprimées de textes littéraires : Anne Robin	anne.robin@univ-lille.fr
Etudes lusophones : Liliane Santos	liliane.santos@univ-lille.fr
Etudes slaves : russe, polonais : Tatiana Miliaressi	tatiana.milliaressi@univ-lille.fr
Etudes arabes : Rim Hamdi	rim.hamdi@univ-lille.fr
Etudes hébraïques : Elad Lapidot	elad.lapidot@univ-lille.fr
Etudes japonaises : Noriko Berlinguez	noriko.berlinguez-kono@univ-lille.fr
Etudes chinoises : Quoqiang Li	quoqiang.li@univ-lille.fr

Responsable de l'offre de formation :

Mme Hélène Dehouck : helene.dehouck@univ-lille.fr
Tél : 03.20.41.71.50

Gestionnaires de l'offre de formation :

Mme Cécile Lesaffre : cecile.lesaffre@univ-lille.fr (parcours études anglophones, ibériques, linguistique et didactique de l'anglais et agrégation anglais et ibérique)

Tél : 03 20 41 67 64

Mme Virginie Bauwens : virginie.bauwens@univ-lille.fr (parcours études arabes, chinoises, hébraïques, japonaises, néerlandaises, néo-helléniques et slaves)

Tél : 03 20 41 72 38

Mme Catherine Delcourt : catherine.delcourt@univ-lille.fr (parcours études allemandes, lusophones, italiennes et agrégation allemand et italien)

Tél : 03.20.41.61.16

Ouverture du secrétariat :

Secrétariat : bureau B1.537, Bâtiment B, niveau 1

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h – Fermé le vendredi après-midi

2. Calendrier universitaire 2026 - 2027

Les inscriptions administratives

Ouverture du service des inscriptions en ligne : **Jeudi 2 juillet 2026, 14h**

<https://inscriptions.univ-lille.fr/>

Interruption des services d'inscription en ligne pendant la pause estivale :
du 24 juillet à 12h30 au 17 août 2026 à 14h

Date limite des inscriptions en ligne :
M1 et M2 : Vendredi 2 octobre 2026

Calendrier de l'année universitaire (sous réserve de modifications)

Semestre 1

- Début du semestre : **lundi 14 septembre 2026**
- Fin du semestre : **vendredi 11 décembre 2026 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 18 décembre 2026.**

Semestre 2

- Début du semestre : **lundi 11 janvier 2026**
- Fin du semestre : **vendredi 9 avril 2026 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 16 avril 2026.**

Vacances et interruptions pédagogiques :

- **Pause pédagogique de la Toussaint** : du 26 au 30 octobre 2026
- **Vacances de Noël** : du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027
- **Pause pédagogique de février** : du 1er au 5 mars 2027
- **Vacances de printemps** : du 19 au 30 avril 2027

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

La Faculté des Langues, Cultures et Sociétés propose, au sein du Pôle Master, 3 mentions de master :

- **Langues et Sociétés (L&S)**
- Migrations
- Traduction et interprétation

Le Master Langues et Sociétés (L&S), c'est :

- une formation riche aux langues, littératures et civilisations de diverses aires géographiques
- une formation à la recherche scientifique, incluant la préparation de travaux de recherche (mémoires)
- une préparation aux métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'édition, incluant la poursuite d'études en doctorat
- des ouvertures professionnalisantes (traduction, médiation, interculturalité, etc.) incluant des stages et des mises en situation professionnelles
- une ouverture à l'international (séjours à l'étranger, métiers de l'international)
- un adossement solide à la recherche à travers deux laboratoires d'adossement (CECILLE et STL).

En bref, le Master Langues et Sociétés, c'est :

- **Plus de 350** étudiants
- **12** langues et **21** parcours de formation dont 7 parcours en enseignement à distance

Objectifs du Master Langues et Sociétés

Le Master L&S vise à :

- offrir une bonne connaissance d'une aire linguistique et culturelle : langue, littérature, civilisation, société, culture
- former aux concepts et aux théories de grands champs disciplinaires : littérature, civilisation, traductologie, linguistique, didactique
- former à la démarche de la recherche : méthodologies, problématiques et techniques
- initier aux métiers de la recherche : stages en laboratoire, observation et participation aux activités de recherche des laboratoires et de l'Ecole doctorale
- ouvrir sur de nouvelles perspectives professionnelles : métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de l'édition numérique et imprimée, traduction et médiation linguistique, métiers de l'interculturel.

1. Les compétences visées dans le Master

Les principales compétences visées dans le Master Langues et Sociétés sont les suivantes :

- Compétences linguistiques et culturelles :

Maîtriser une langue étrangère

Maîtriser des connaissances approfondies sur l'histoire, la culture, les littératures et la (ou les) langue(s) d'une aire linguistique et/ou géographique

- Compétences méthodologiques

Maîtriser la méthodologie de la recherche en civilisation, littérature, linguistique, didactique dans les différentes langues de spécialité

Analyser et synthétiser des documents écrits et oraux en langue étrangère et en français

Mener des recherches documentaires en français et en langue étrangère

Définir un objet de recherche en développant l'autonomie de l'étudiant.e

- Compétences communicationnelles

Communiquer à l'oral et à l'écrit en langue étrangère dans son domaine de spécialité

Présenter, argumenter, défendre un sujet ou un point de vue

Rédiger des textes scientifiques dans la discipline

- Autres compétences transférables

Apprentissage de la gestion du temps

Travail en autonomie et travail collaboratif

Utilisation des outils numériques et des logiciels de bureautique, maîtrise des règles de mise en forme de documents

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Le master Langues et Sociétés est fondé sur une session d'évaluation longue et unique : le jury de la première session intervient début juillet, celui de la seconde session début septembre. Les évaluations sont organisées de manière semestrielle, entre septembre et décembre pour le semestre impair et entre janvier et avril pour le semestre pair.

Les modalités de contrôle de connaissances sont votées par les conseils de l'établissement et sont détaillées dans le présent guide des études. Les mémoires de recherche et l'expérience professionnelle font l'objet d'évaluations spécifiques décrites dans ce guide dans les sections spécifiques à ces deux éléments.

Les évaluations sont prévues au niveau de l'UE qui est créditée d'ECTS. Les enseignements constitutifs de l'UE pouvant faire l'objet d'une évaluation commune ou d'évaluations séparées.

1. Règles de progression

Extrait du règlement des études de l'Université de Lille

« Validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

Validation par compensation

A défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

- En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

Il n'y a pas de compensation au sein du BCC 1 (Pratique de la langue et Mémoire).

En Master, l'enjambement M1/M2 n'est pas proposé. »

Les enseignements du master Langues et Sociétés sont évalués au cours d'une session unique dite longue (contrôle continu intégral). Cela signifie que si un.e étudiant.e n'obtient pas la moyenne lors des contrôles continus, il/elle a la possibilité de faire une évaluation supplémentaire de rattrapage.

Il est impératif dans le cas où un rattrapage est nécessaire, que l'étudiant.e ait obtenu deux notes, celle de l'évaluation initiale et celle de l'épreuve de rattrapage. Seule la seconde de ces deux notes est alors prise en compte dans le calcul final.

Ce travail supplémentaire peut avoir lieu pendant la période de cours ou juste après ; en tout état de cause avant la date limite de remontée des notes pour chacun des semestres.

Le calendrier de remontée des notes est voté chaque année par le conseil de Master et validé par le conseil de Faculté. A titre indicatif, pour l'année 2025-26, les notes devaient être remontées début février pour les semestres impairs et début juin pour les semestres pairs. Les rattrapages doivent avoir lieu AVANT ces dates pour que les notes remontées au secrétariat du pôle Master puissent être prises en compte.

2. Jurys

Le jury unique de la mention a lieu début juillet et porte sur la validation des résultats des semestres pairs et impairs de chaque année de formation (M1 et M2).

Les mentions (assez bien, bien, très bien, excellent) sont calculées à partir des résultats du Master 2 et sont attribuées sur la base de la moyenne des semestres 3 et 4.

A la suite du vote des CFVU des trois universités lilloises en mai 2017, **le redoublement en Master n'est plus automatique depuis l'année 2017-2018**. La décision revient désormais au jury de mention, qui accorde (ou pas) l'autorisation de redoubler.

Maquette de parcours Etudes Slave (présentiel)

1. SEMESTRE 1

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1- Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Méthodologie et rapport d'étape	Oblig.	6
SB	Méthodologie documentaire	Oblig.	0
	Méthodologie documentaire		
SB	Méthodologie de la recherche	Oblig.	0
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Traductologie et traduction		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Littérature russe	Oblig.	0
	Littérature russe		
SB	Littérature polonaise	Oblig.	0
	Littérature polonaise		
	Littérature polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Projet personnel et professionnel	1 choix	3
SB	UE PE offre établissement	1 choix	0
SB	Programme gradué - Humanités environnementales	Oblig.	0
	PG Humanités Environnementales - Activités de recherche - M1/M2		
	PG Humanités Environnementales - Activités transversales - M1		

2. SEMESTRE 2

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1- Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Méthodologie et mémoire/rapport d'étape	Oblig.	6
SB	Méthodologie de la recherche	Oblig.	0
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
SB	Mémoire	Oblig.	0
	Mémoire		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Histoire et culture russes	Oblig.	0
	Histoire et culture russes		
SB	Histoire et culture polonaises	Oblig.	0
	Histoire et culture polonaises		
	Histoire et culture polonaises		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Sciences humaines et traduction russe	Oblig.	0
	Sciences humaines et traduction russe		
SB	Sciences humaines et traduction polonaise	Oblig.	0
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		

3. SEMESTRE 3

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1 - Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Méthodologie et rapport d'étape	Oblig.	6
SB	Méthodologie documentaire	Oblig.	0
	Méthodologie documentaire		
SB	Méthodologie de la recherche	Oblig.	0
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Traductologie et traduction		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Littérature russe	Oblig.	0
	Littérature russe		
SB	Littérature polonaise	Oblig.	0
	Littérature polonaise		
	Littérature polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		

4. SEMESTRE 4

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	12
UE	1 - Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Mémoire	Oblig.	9
	Mémoire		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Histoire et culture russes	Oblig.	0
	Histoire et culture russes		
SB	Histoire et culture polonaises	Oblig.	0
	Histoire et culture polonaises		
	Histoire et culture polonaises		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Sciences humaines et traduction russe	Oblig.	0
	Sciences humaines et traduction russe		
SB	Sciences humaines et traduction polonaise	Oblig.	0
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	6
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	3
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Mise en situation professionnelle : Approches traductologiques et pratiques interculturelles		

Maquette de parcours Etudes Slave (en enseignement à distance)

1. SEMESTRE 1

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1 - Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Méthodologie et rapport d'étape	Oblig.	6
SB	Méthodologie documentaire	Oblig.	0
	Méthodologie documentaire		
SB	Méthodologie de la recherche	Oblig.	0
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Traductologie et traduction		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Littérature russe	Oblig.	0
	Littérature russe		
SB	Littérature polonaise	Oblig.	0
	Littérature polonaise		
	Littérature polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Projet de l'étudiant.e	Oblig.	3
SB	S1 UE PE Etablissement (EAD)	1 choix	0

2. SEMESTRE 2

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1 - Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Méthodologie et mémoire/rapport d'étape	Oblig.	6
SB	Méthodologie de la recherche	Oblig.	0
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
SB	Mémoire	Oblig.	0
	Mémoire		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Histoire et culture russes	Oblig.	0
	Histoire et culture russes		
SB	Histoire et culture polonaises	Oblig.	0
	Histoire et culture polonaises		
	Histoire et culture polonaises		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Sciences humaines et traduction russe	Oblig.	0
	Sciences humaines et traduction russe		
SB	Sciences humaines et traduction polonaise	Oblig.	0
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		

3. SEMESTRE 3

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1 - Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Méthodologie et rapport d'étape	Oblig.	6
SB	Méthodologie documentaire	Oblig.	0
	Méthodologie documentaire		
SB	Méthodologie de la recherche	Oblig.	0
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Traductologie et traduction		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Littérature russe	Oblig.	0
	Littérature russe		
SB	Littérature polonaise	Oblig.	0
	Littérature polonaise		
	Littérature polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		

4. SEMESTRE 4

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	12
UE	1 - Pratique de la langue	1 choix	3
	Pratique de la langue russe		
	Pratique de la langue polonaise		
UE	2 - Mémoire	Oblig.	9
	Mémoire		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Histoire et culture russes	Oblig.	0
	Histoire et culture russes		
SB	Histoire et culture polonaises	Oblig.	0
	Histoire et culture polonaises		
	Histoire et culture polonaises		
UE	2 - Séminaire de spécialité	1 choix	6
SB	Sciences humaines et traduction russe	Oblig.	0
	Sciences humaines et traduction russe		
SB	Sciences humaines et traduction polonaise	Oblig.	0
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
	Sciences Humaines et traduction polonaise		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	6
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	3
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Mise en situation professionnelle : Approches traductologiques et pratiques interculturelles		

BCC 1 – Acquérir méthodologie de recherche, utiliser outils numériques pour la production et transferts des connaissances

1.Pratique de la langue (BCC1 – UE1)

Pratique de la langue russe	Semestre : 1/3
Langue d'enseignement : russe	ECTS : 3
Nom de l'enseignant : Andreï KOZOVŮ	Nombre d'heures : 6
Pré-requis : Bon niveau de compréhension orale et écrite	
Compétences visées : - Présenter oralement en russe l'état d'avancement de leur mémoire - Formuler clairement une problématique, des hypothèses et des objectifs de recherche - Interagir dans un échange académique : questionner, reformuler, argumenter, répondre aux objections	
Contenu de la formation : Échanges en russe sur les mémoires en cours : présentation des sujets, discussion des problématiques, des corpus et des méthodes, analyse des difficultés rencontrées, entraînement à l'argumentation et à la prise de parole scientifique.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : Préparation des présentations, lectures et recherches bibliographiques, avancement du mémoire, formulation de questions méthodologiques et bilans réflexifs.	
Bibliographie succincte : Les ouvrages à lire seront proposés en début d'année en fonction des thèmes abordés	
Modalités d'évaluation : Oral et écrit	

Pratique de la langue polonaise	Semestre : 1/3
Langue d'enseignement :	ECTS : 3
Nom de l'enseignant : Anna SYNORADZKA	Nombre d'heures : 6
Pré-requis : Maîtrise du polonais permettant de lire les textes littéraires et critiques en polonais et de les commenter en polonais.	
Compétences visées : - Présenter oralement en polonais l'état d'avancement de leur mémoire - Formuler clairement une problématique, des hypothèses et des objectifs de recherche - Interagir dans un échange académique : questionner, reformuler, argumenter, répondre aux objections	
Contenu de la formation : Échanges en polonais sur les mémoires en cours : présentation des sujets, discussion des problématiques, des corpus et des méthodes, analyse des difficultés rencontrées, entraînement à l'argumentation et à la prise de parole basée sur la recherche et l'analyse.	

Travail de l'étudiant hors présentiel : Préparation des présentations, lectures et recherches bibliographiques, avancement du mémoire, formulation de questions méthodologiques et bilans réflexifs.
Bibliographie succincte : Les ouvrages à lire seront proposés en début d'année en fonction des thèmes abordés
Modalités d'évaluation : Oral et écrit

Pratique de la langue russe	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement : russe	ECTS : 3
Nom de l'enseignant : Andreï KOZOVŮ	Nombre d'heures : 6
Pré-requis : Bon niveau de compréhension orale et écrite	
Compétences visées : - Présenter oralement en russe l'état d'avancement de leur mémoire - Formuler clairement une problématique, des hypothèses et des objectifs de recherche - Interagir dans un échange académique : questionner, reformuler, argumenter, répondre aux objections	
Contenu de la formation : Échanges en russe sur les mémoires en cours : présentation des sujets, discussion des problématiques, des corpus et des méthodes, analyse des difficultés rencontrées, entraînement à l'argumentation et à la prise de parole scientifique.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : Préparation des présentations, lectures et recherches bibliographiques, avancement du mémoire, formulation de questions méthodologiques et bilans réflexifs.	
Bibliographie succincte : Les ouvrages à lire seront proposés en début d'année en fonction des thèmes abordés	
Modalités d'évaluation : Oral et écrit	

Pratique de la langue polonaise	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement :	ECTS : 3
Nom de l'enseignant : Anna SYNORADZKA	Nombre d'heures : 6
Pré-requis : Maîtrise du polonais permettant de lire des textes littéraires en polonais et de les commenter en polonais.	
Compétences visées : - Présenter oralement en russe l'état d'avancement de leur mémoire - Formuler clairement une problématique, des hypothèses et des objectifs de recherche - Interagir dans un échange académique : questionner, reformuler, argumenter, répondre aux objections	

Contenu de la formation : Échanges en polonais sur les mémoires en cours : présentation des sujets, discussion des problématiques, des corpus et des méthodes, analyse des difficultés rencontrées, entraînement à l'argumentation et à la prise de parole scientifique.
Travail de l'étudiant hors présentiel : Préparation des présentations, lectures et recherches bibliographiques, avancement du mémoire, formulation de questions méthodologiques et bilans réflexifs.
Bibliographie succincte : Les ouvrages à lire seront proposés en début d'année.
Modalités d'évaluation : Oral et écrit

2. Méthodologie de la recherche (BCC1 – UE2)

Méthodologie de la recherche en Traductologie	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 3
Pré-requis : - niveau licence en langues - intérêt pour la traductologie	
Compétences visées : - définir une problématique en traductologie - identifier les principaux courants théoriques (linguistique, littéraire, culturelle, etc.) - délimiter un sujet et un corpus - maîtriser les bases de la recherche documentaire	
Contenu de la formation : - Introduction à la méthodologie du mémoire en traductologie (attendus M1 vs M2) - Élaboration du projet de recherche et problématisation (formulation du sujet et construction d'une problématique) - Présentation des principaux courants théoriques - Délimitation du corpus - Recherche documentaire et outils numériques - Éthique de la recherche et prévention du plagiat - Structure générale du mémoire - Organisation du travail (retroplanning)	
Bibliographie succincte : Kalilka M., Mouricou Ph., Garreau L. <i>Le mémoire de master</i> , 2009 (première édition). Monteil J.-M. <i>Réussir sa soutenance</i> , 1990 (première édition)	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches de chaque étudiant.	

Méthodologie de la recherche en Traductologie	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 3
Pré-requis : niveau licence en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - construire un plan cohérent - articuler théorie, corpus et analyse - rédiger de manière académique	
Contenu de la formation : - Construction d'un plan cohérent et efficace - Rédaction académique (clarté, citations, reformulation) - Gestion des sources et prévention du plagiat - Préparation à la soutenance (comprendre les attentes d'un jury, structurer une présentation orale, s'entraîner à répondre aux questions)	
Bibliographie succincte : Kalilka M., Mouricou Ph., Garreau L. <i>Le mémoire de master</i> , 2009 (première édition). Monteil J.-M. <i>Réussir sa soutenance</i> , 1990 (première édition)	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches de chaque étudiant.	

Méthodologie de la recherche en Traductologie	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 3
Pré-requis : niveau M1 en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - évaluer la conformité de son mémoire aux attentes académiques (structure, problématique, cohérence) - identifier et corriger les erreurs majeures (plan, argumentation, rédaction, références) - améliorer la lisibilité scientifique de son travail (clarté, transitions, logique) - structurer une présentation orale efficace du mémoire - argumenter face au jury (justification des choix méthodologiques, réponses aux critiques)	
Contenu de la formation : - Rappel des attentes d'un mémoire de M2 - Analyse des erreurs fréquentes (problématique floue, plan descriptif, manque d'articulation analyse/exemples, citations mal intégrées, absence de fil directeur) - Techniques de révision et de correction (vérification de la structure, cohérence des parties, progression argumentative, amélioration de la rédaction, normalisation) - Préparation à la soutenance (structurer sa présentation, expliquer la démarche méthodologique, donner des résultats et une conclusion, se préparer aux questions).	
Bibliographie succincte : Kalilka M., Mouricou Ph., Garreau L. <i>Le mémoire de master</i> , 2009 (première édition). Monteil J.-M. <i>Réussir sa soutenance</i> , 1990 (première édition)	
Modalités d'évaluation :	

L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches de chaque étudiant.

3. Préparation du mémoire de recherche

Conformément aux dispositions du Cadre national des formations (*Arrêté du 22 janvier 2014, article 16*) et en vertu des maquettes votées par l'établissement pour le quinquennal 2026-2030, les étudiants doivent préparer un mémoire de recherche durant leur cursus.

1. Modalités du mémoire de recherche

Dans le cadre de la maquette du master Langues et Sociétés, la préparation d'un mémoire de recherche est prévue en Master 1 et en Master 2.

L'étudiant prépare et soutient un mémoire de recherche en M1 et en M2, chacun donnant lieu à une soutenance formelle devant un jury. L'étudiant peut soit poursuivre son sujet en M1 et M2, en l'élargissant et le développant, soit choisir un autre sujet (les deux étant susceptibles d'être poursuivis en thèse de doctorat).

2 Direction du mémoire

Les mémoires de recherche de Master 1 et de Master 2 sont suivis par un.e enseignant.e-chercheur.se (Maître de conférences, Maître de conférences HDR ou Professeur.e des universités).

3- Sujet du mémoire

Le sujet du mémoire est choisi par l'étudiant.e, soit à partir d'un ensemble de sujets proposés par l'équipe pédagogique, soit sur sa propre suggestion qui doit être acceptée par le directeur ou la directrice de recherche (en amont de l'inscription en M).

Le sujet du mémoire doit porter sur l'aire linguistique et culturelle de sa spécialité et s'inscrire dans la spécialité de l'un.e des enseignant.e.s-chercheur.se.s de l'équipe pédagogique.

4- Langue du mémoire

Dans les parcours suivants de M1, le mémoire se fait obligatoirement en langue étrangère : études-anglophones, études ibériques et ibéro-américaines, études germaniques, études italiennes, études néerlandaises, études slaves, linguistique de l'anglais.

Dans les autres parcours de M1 et dans les parcours de M2, le choix de la langue du mémoire se fait en concertation entre l'étudiant.e, le directeur ou la directrice de mémoire, le ou la responsable du parcours et la responsable de la mention, en fonction de sa formation initiale et de son projet professionnel futur (thèse en co-tutelle, expérience professionnelle en France ou à l'étranger, etc.).

Le mémoire inclut un résumé (équivalent à 10% de son nombre de pages) dans l'autre langue (en français si le mémoire est en langue étrangère et vice-versa).

5- Présentation du mémoire

Le mémoire de recherche en M1 comporte un minimum de 40 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 95 000 à 100 000 signes.

Le mémoire de recherche en M2 comporte un minimum de 80 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 190 000 à 200 000 signes.

Pour les règles de présentation du mémoire, l'étudiant.e suit les consignes et les conseils donnés dans le cours de méthodologie ainsi que par son directeur ou sa directrice de mémoire, dans le respect des normes en vigueur dans sa discipline.

6- Evaluation du mémoire

L'évaluation du mémoire de Master 1 et de Master 2 se fait en deux étapes.

- Un rapport d'étape en milieu d'année

L'avancement du mémoire est évalué en décembre-janvier par le directeur ou la directrice de recherche, selon la modalité suivante : l'étudiant.e remet à son directeur ou sa directrice de recherche un projet de mémoire qui permet d'évaluer l'état d'avancement de son projet de recherche. Ce travail comporte une bibliographie ainsi qu'un état d'avancement des travaux (conceptualisation des termes du sujet, état de la recherche, esquisse de problématique etc.). Ce travail devra comporter un minimum de 6 pages, bibliographie comprise (texte rédigé en interligne 1,5, Times New Roman, police 12, marges de 2,5 cm, soit environ 15 000 signes).

La note attribuée à ce travail constitue, aux semestres 2 et 4 la note de la « Méthodologie de la recherche », quelle que soit l'option choisie (civilisation, littérature, linguistique, traductologie).

Une version de ce travail présentée en langue étrangère permet d'évaluer, dans certains parcours, la « Pratique de la langue » au sein de la même UE.

- Une soutenance du mémoire en fin d'année

La soutenance a lieu lors de la session unique (entre mi et fin juin), selon un calendrier voté annuellement. Le mémoire est soutenu devant un jury composé de deux enseignant.e.s-chercheur.se.s ou plus.

Des dérogations de soutenance du mémoire en septembre peuvent être attribuées de manière exceptionnelle. Dans ce cas, l'étudiant.e fait une demande écrite à son directeur ou sa directrice de mémoire et au / à la responsable de son parcours, en précisant le ou les motifs de la demande (activité salariée, problèmes de santé, etc.). La décision est prise en concertation entre le directeur ou la directrice du mémoire et le/la responsable du parcours, ce.tte dernier.e étant garant de la cohérence au sein du parcours. Un bilan des demandes de dérogation est présenté au Conseil du master tous les ans pour prendre les mesures d'ajustement qui peuvent s'avérer nécessaires.

BCC 2 – SEMINAIRES DISCIPLINAIRES

Séminaire : Traductologie et traduction	Semestre : 1/3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Niveau licence en russe ou en polonais	
Compétences visées : - Situer l'émergence de la traductologie dans le contexte slave - Comprendre le rôle de la linguistique dans l'analyse de la traduction - Identifier les limites d'une approche lexicale de la traduction - Analyser des phénomènes linguistiques et discursifs en traduction - Comparer le fonctionnement du russe, du polonais et du français - Justifier des choix de traduction à partir d'outils théoriques	
Contenu de la formation : - Émergence de la traduction dans l'espace slave - Traduction et linguistique : limites d'une approche lexicale - Sémantiques et universaux - Phraséologie et traduction - Approche discursive en traduction - Spécificités linguistiques et traduction (aspect verbal, système de cas, ordre des mots) - Application pratiques	
Travail de l'étudiant hors présentiel : - Lecture d'extraits de textes théorique (en russe et en polonais) - Analyse de traduction et justification des choix traductifs - Identification de phénomènes linguistiques (phraséologie, implicite, structure de l'énoncé) - Rédaction de courts travaux d'analyse	
Bibliographie succincte : Чуковский К.И. <i>Высокое искусство</i> , 1928 Barańczak Stanisław, <i>Ocalone w tłumaczeniu</i> , 1992 Апресян Ю.Д. <i>Лексическая семантика</i> , 1974 Wierzbicka Anna, <i>Semanticsn Culture and Cognition</i> , 1992 Виноградов В.В. «Об основных типах фразеологических единиц в русском языке» (1944), <i>Избранные труды. Лексикология и лексикография</i> , 1977	
Modalités d'évaluation : Contrôle continu : écrit et/ou oral	

Séminaire : Littérature russe	Semestre : 1/3
Langue d'enseignement :	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Claire DELAUNAY	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Niveau culturel général de licence en SHS	
Compétences visées : - Acquérir/consolider les connaissances sur l'histoire littéraire russe, et en particulier sur le roman russe et ses évolutions au fil des siècles.	

- Savoir analyser un extrait de roman russe, en le situant dans son contexte et en se référant à la tradition critique. - Se familiariser avec la recherche en littérature russe.
Contenu de la formation : - Histoire de la littérature russe : les évolutions du genre romanesque au fil des siècles. - Analyse d'extraits de romans russes de différentes périodes/courants. - Lecture de textes critiques et théoriques (en français, en russe et en anglais).
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture des textes, préparation des séances.
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.
Modalités d'évaluation : Contrôle continu : écrit et/ou oral

Séminaire : Littérature polonaise	Semestre : 1/3
Langue d'enseignement :	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Anna SYNORADZKA	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Maîtrise du polonais permettant de lire des textes littéraires et critiques en polonais et de les commenter en polonais.	
Compétences visées : - Acquérir/consolider les connaissances sur la littérature polonaise du XXe siècle - Savoir analyser une œuvre littéraire en la situant dans son contexte historique et politique - Se familiariser avec la recherche en littérature polonaise du XXe siècle.	
Contenu de la formation : - Littérature polonaise du XXe siècle dans son contexte historique et politique. - Analyse d'un choix d'œuvres littéraires polonaises du XXe siècle - Lecture de textes critiques sur cette littérature (en polonais et en français).	
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture des textes, préparation des séances.	
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.	
Modalités d'évaluation : Contrôle continu : écrit et/ou oral	

Séminaire : Histoire et culture russes	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement : russe et français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Andreï KOZOVŌ	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Bonne connaissance de l'histoire russe et soviétique	
Compétences visées : Approfondissement de la connaissance de la période contemporaine, des problématiques liées à la mémoire	

Contenu de la formation : Le séminaire portera sur les enjeux de la mémoire dans la Russie contemporaine, en particulier de l'époque soviétique.
Travail de l'étudiant hors présentiel : Préparation des séminaires en amont (recherche, lectures) sur des thèmes donnés.
Bibliographie succincte : Andreï Kozovoï, <i>Russie : dictionnaire d'histoire et de civilisation</i> , Ellipses.
Modalités d'évaluation : Écrit et/ou oral

Séminaire : Histoire et culture polonaises	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement :	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Anna SYNORADZKA	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Maîtrise du polonais permettant de regarder les films polonais en version originale et de les commenter en polonais.	
Compétences visées : Acquérir des connaissances sur le cinéma polonais (des années 1945-2020 – des œuvres abordant l'histoire de la Pologne de l'après-guerre) et de la critique portant sur lui. Apprendre à l'analyser ce cinéma.	
Contenu de la formation : Choix d'œuvres cinématographiques polonaise. Choix de textes critiques portant sur ce cinéma.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : Visionnage des films chez soi, préparation aux séances.	
Bibliographie succincte : Les titres de films seront proposés en début d'année.	
Modalités d'évaluation : Écrit et/ou oral	

Séminaire : Sciences humaines et traduction russe	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement :	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Claire Delaunay et Andreï KOZOVŌ	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Niveau culturel général de licence en SHS.	
Compétences visées : Pour les séances consacrées à la traduction littéraire (Claire Delaunay) - Apprendre à porter un regard critique et analytique sur une traduction littéraire du russe vers le français. - Prendre conscience des enjeux de traduction de textes littéraires et produire des traductions personnelles du russe vers le français. Pour les séances consacrées à la traduction en histoire (Andreï Kozovoï) - Approche de la traduction critique et du commentaire de documents historiques	

Contenu de la formation : Pour les séances consacrées à la traduction littéraire (Claire Delaunay) - Confrontation de différentes traductions françaises d'un même texte romanesque russe avec l'original et analyse critique des choix des traducteurs. - Traductions personnelles d'extraits de romans russes par les étudiants. Pour les séances consacrées à la traduction en histoire (Andreï Kozovoï) - Traduction de textes portant sur un thème choisi par l'enseignant
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture des textes, préparation des séances, entraînement sur les textes vus en séminaire.
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.
Modalités d'évaluation : Ecrit et/ou oral

Séminaire : Sciences humaines et traduction polonaise	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement :	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Aleksandra WOJDA	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Une bonne connaissance du polonais et du français.	
Compétences visées : Acquérir des connaissances sur la théorie de la traduction. Savoir traduire des textes littéraires du français vers le polonais et du polonais vers le français.	
Contenu de la formation : - Confrontation de différentes traductions des œuvres littéraires - Analyse critique des choix des traducteurs. - Traductions personnelles d'extraits de romans et des poèmes par les étudiants.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture des textes, préparation des séances.	
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée en cours.	
Modalités d'évaluation : Écrit et/ou oral	

BCC 3 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

1. Séminaire d'ouverture

Approches traductologiques et pratiques interculturelles	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi & Constantin Bobas	Nombre d'heures : 18h
Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi	
Pré-requis : Niveau licence en langues étrangères	
Compétences visées : - Identifier les principaux cadres théoriques de la traduction - Comprendre les liens entre traductologie et autres disciplines - Analyser les tensions entre approches linguistiques et culturelles - Mobiliser des concepts pour analyser des situations de traduction	
Contenu de la formation : - Traductologie et interdisciplinarité (philosophie, linguistique, littérature comparée ; statut de la traductologie) - Héritage philosophique de la traduction - Approches linguistiques vs approches culturelles	
Bibliographie succincte : Mounin Georges, <i>Les problèmes théoriques de la traduction</i> , 1963 (première édition) Ladmiral Jean-René, <i>Traduire : théorèmes pour la traduction</i> , 1979 (première édition) Berner Christian et Milliaressi Tatiana (éds), <i>La traduction : philosophie et tradition</i> , 2011.	
Modalités d'évaluation : Contrôle continu : écrit et/ou oral	

Approches traductologiques et pratiques interculturelles	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi et Constantin Bobas	Nombre d'heures : 18h
Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi	
Pré-requis : Validation du semestre 1 ou connaissances équivalentes en traductologie	
Compétences visées : - Comparer différents modèles traductologiques - Comprendre leurs implication pratiques - Analyser une traduction à partir d'un cadre théorique - Relier traduction et communication interculturelle	
Contenu de la formation : - Approches fonctionnelles (théorie du skopos) - Approche interprétative (théorie de déverbalisation) - Traductologie de corpus (universaux de traduction) - Traduction et interculturalité (adaptation, médiation culturelle)	

Bibliographie succincte : Seleskovitch Danica et Lederer Marianne, <i>Interpréter pour traduire</i> , 1984 (première édition) Baker Mona, "Corpus-based Translation Studies: The Challenges that Lie Ahead", in <i>Target: International Journal of Translation Studies</i> , 1993 Ladmiral Jean-René, Lipiansky Edmond Marc, <i>La communication interculturelle</i> , 1989 (première édition)
Modalités d'évaluation : Contrôle continu : écrit et/ou oral

Approches traductologiques et pratiques interculturelles	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas & Tatiana Milliaressi	Nombre d'heures : 18h
Noms des intervenants : Constantin Bobas	
Pré-requis : Validation du M1 ou connaissances équivalentes en interculturelité	
Compétences visées : Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir.	
Contenu de la formation : <i>Problèmes et éléments de solution dans un contexte interculturel</i> La dimension interculturelle d'une société est à la fois un domaine d'étude et un projet politique et social, porteur de valeurs. Elle est également révélatrice de bouleversements sociaux dans le cadre de nouvelles réalités qu'il s'agit de mettre en évidence. Ce n'est pas un objet neutre, construit comme un objet scientifique traditionnel, mais un constat, une modalité d'action et une nécessité qu'il faut comprendre sans pouvoir s'en abstraire. D'un certain point de vue, l'interculturalité résulte de la perte de l' <i>innocence universaliste</i> qui a fini par s'imposer. Dans le cadre du master « Langues et sociétés », dont l'objet principal consiste à l'étude des cultures étrangères, l'approche concernée par les « pratiques interculturelles » a pour but de cerner et structurer une réalité complexe qui concerne nos sociétés multiples, ici et ailleurs. Il s'agit de rendre cette réalité pensable et d'examiner les moyens d'intervenir sur elle en proposant une autre manière de réfléchir sur le vivre ensemble. Plus précisément cet enseignement s'inscrit de manière privilégiée aux axes suivants : A. Les modèles de société dans un contexte interculturel. Les multiculturalismes : différentes définitions et développements parallèles. Complexités et simplifications B. Configurations et évolutions structurelles Introduction aux aires culturelles : La notion d'aire culturelle, une introduction théorique (formation du concept, solidarités et ruptures, la question du point de vue, aspects critiques).	
Bibliographie succincte : - Fernand Braudel, <i>Grammaire des Civilisations</i> . Champs Flammarion, 1963. - Michel de Certeau, <i>La culture au pluriel</i> , Points/essais, 1993.	

- Francesco Fisteti, *Théories du multiculturalisme, un parcours entre philosophie et sciences sociales*, éditions de la Découverte, 2009.
- Édouard Glissant, *Poétique de la Relation*, Gallimard, 1990.
- Paul Jay, *Global Matters: The Transnational Turn in Literary Studies*. Ithaca: Cornell UP, 2010.
- Claude Lévi-Strauss, *L'identité*, Quadrige/PUF, 1983.
- Tzvetan Todorov, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Points/essais, 1989.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : écrit et/ou oral

Approches traductologiques et pratiques interculturelles		Semestre : 4
Langue d'enseignement : français		
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas & Tatiana Milliaressi		Nombre d'heures : 18h
Noms des intervenants : Constantin Bobas		
Pré-requis : Validation du semestre 3 ou connaissances équivalentes en interculturalité.		
Compétences visées : Capacités de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets en rapport avec un environnement multiculturel dans le domaine de la médiation culturelle, de l'enseignement et de la recherche en adoptant une démarche interdisciplinaire.		
Contenu de la formation : <i>Pratiques interculturelles : l'expérience du terrain</i> L'idée d'interculturalité est rarement absente de formations combinant différentes langues. Il faut cependant clairement distinguer cet idéal et une analyse entièrement structurée autour de l'interculturalité, qui en développe les implications et en examine les limites. Ainsi, cet enseignement s'adresse aux étudiant.e.s désireux d'évoluer dans un environnement multiculturel, que ce soit dans un contexte professionnel ou de recherche. Le caractère principal de cette démarche découle de ce constat : théorie et pratique sont non seulement imbriquées, mais interagissent selon des circuits toujours plus courts dans le contexte d'une médiation culturelle. L'approche évolue principalement dans un contexte réflexif en proposant aux étudiant.e.s une problématique qui met en résonance leurs spécialités avec la multiplicité des cultures en articulant savoir théorique – interdisciplinaire et pluridisciplinaire – avec des expériences pratiques. Plus précisément cet enseignement s'inscrit de manière privilégiée aux axes suivants : A. Cartographie des mouvements culturels Arts, éducation, patrimoine, sociétés B. Enjeux de la mondialisation : Transferts (inter)culturels dans un contexte globalisé. Moyens, méthodes, modes opératoires.		
Bibliographie succincte : - Marc Abélès, <i>Anthologie de la globalisation</i> , Petite Bibliothèque Payot, 2008 - Arjun Appadurai, <i>Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation</i> , Petite Bibliothèque Payot, 2001 [1996]. - Hannah Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> , Calmann-Lévy, « Liberté de l'esprit », 2009 [1958]. - Walter Benjamin, « L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique », <i>Œuvres III</i> ,		

Gallimard, 2001 [1939].

- Noam Chomsky, *Pour une éducation humaniste*, L'Herne, 2012 [2002]
- Jean-François Lyotard, *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Galilée, 1986.
- Edward W. Said, *L'Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, 2005 [1978].

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : écrit et/ou oral

2. Option professionnalisante

Le master *Langues et sociétés* préparent les étudiant.e.s à la professionnalisation, soit en vue d'une insertion professionnelle directe après le master, soit en vue d'une poursuite d'études, dans les métiers de l'enseignement et de la recherche.

Dans le cadre du master, la préparation à l'insertion professionnelle a un double objectif. Elle vise d'une part à sensibiliser les étudiant.e.s au monde professionnel et à les exposer à une première expérience professionnelle dans les secteurs liés aux domaines de compétence de la formation : recherche, enseignement, traduction, médiation culturelle. D'autre part, elle vise à favoriser la formation par la recherche en favorisant des initiatives d'apprentissage des démarches et des résultats de la recherche par le faire).

Ce volet se traduit dans la maquette par des options professionnalisantes (au choix ou obligatoire, selon les parcours) incluant des enseignements, des conférences de professionnels et une expérience professionnelle obligatoire.

- Suivi de manifestations scientifiques

Le second enseignement cherche à renforcer les liens entre enseignement et vie des laboratoires de recherche.

Dans le cadre de cette UE, les étudiant.e.s assistent à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, journées d'étude) afin de développer des compétences spécifiques aux domaines de la recherche – compétences transférables à d'autres domaines. L'objectif de ce dispositif est de consolider la formation à la recherche des étudiant.e.s PAR la recherche, c'est-à-dire en leur faisant découvrir la nature et la réalité des métiers de la recherche dans le cadre de leur formation. Le volume horaire à suivre est de **15 à 20 heures par semestre**. Plusieurs possibilités s'offrent à chacun.e :

- Assister à un séminaire doctoral organisé par l'école doctorale (ces séminaires sont organisés sur trois journées). Certains d'entre eux ont pour objet de préparer les jeunes chercheurs à l'insertion professionnelle dans différents secteurs.
- Assister à un colloque organisé sur au moins 2 journées ou 2 journées 1/2
- Assister à un colloque organisé sur deux journées et à une journée d'étude
- Assister à 2 séminaires organisés par le laboratoire STL ou le laboratoire CECILLE (4 à 6 séances par séminaire) (ou par un autre laboratoire). Les séminaires du laboratoire CECILLE sont les suivants : séminaire des axes « études aréales », « poïétique et politique », « féminisme, genre(s) et intersectionnalité », « pouvoirs, sociétés, culture » (Attention, certains séminaires commencent dès le 1^{er} semestre.)
- Toute combinaison équivalente

Afin de faire leur **choix**, les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter :

- le site du laboratoire CECILLE (<https://cecille.univ-lille.fr/>), qui regroupe les chercheurs et chercheuses de littératures et civilisations étrangères dans notre université (cecille.recherche.univ-lille3.fr, notamment la rubrique « Agenda »)..
- le site du laboratoire STL (<https://stl.univ-lille.fr/>)
- celui de l'école doctorale (<https://edshs.meshs.fr/>) qui offre des séminaires doctoraux au S2
- les sites internet d'autres laboratoires de l'université (par exemple le CERAPS)
- le site de la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, www.meshs.fr).

Les choix des étudiant.e.s sont reportés sur un **formulaire** qui leur sera remis en début d'année et doivent impérativement être **approuvés par le directeur ou la directrice de mémoire**, qui signe le formulaire.

L'assiduité aux manifestations scientifiques suivies est **obligatoire** et fera l'objet d'un contrôle, par le biais de la fiche individuelle de présence fournie à chaque étudiant.e.

Évaluation : les étudiant.e.s rédigent un **compte-rendu** (environ 3 pages, Times New Roman, interligne 1,5, police 12). Ils/elles ont le choix entre plusieurs options :

un compte-rendu synthétique de l'ensemble des manifestations

un compte-rendu qui s'intéresse plus particulièrement à une partie du colloque ou du séminaire auquel ils ont assisté.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera demandé à l'étudiant.e de mettre en perspective ces manifestations scientifiques avec son propre travail de recherche.

Expérience professionnelle au sein du master (BCC3, Semestre 4)

La maquette du master inclut une « mise en situation professionnelle » obligatoire prévue au semestre 4.

Les étudiant.e.s du master Langues et Sociétés peuvent effectuer leur expérience professionnelle prévue dans l'UE 2 du BCC3 du semestre 4 sous deux formes :

Une **mise en situation professionnelle** organisée par l'équipe pédagogique ou d'adossment à la recherche et/ou menée au sein de l'établissement de formation ;

- Un **stage** effectué dans le cadre d'une structure indépendante de l'équipe de formation.

Quelle que soit la forme qu'elle prend, l'expérience professionnelle du semestre 2, dans les parcours concernés, doit être d'une durée minimale de 2 semaines (ou équivalent) et celle du semestre 4 d'une durée minimale de 4 semaines (ou équivalent). Elle peut se dérouler, soit de manière groupée (entre le M1 et M2, dans les périodes décembre-janvier ou mai-juin), soit de manière filée (périodicité hebdomadaire, mensuelle, etc.) en M1 ou M2.

1- Mise en situation professionnelle

En M1, la mise en situation professionnelle est une expérience d'observation d'une situation professionnelle. Les étudiant.e.s de M1 peuvent participer à des événements scientifiques des laboratoires d'adossment (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale SHS (ED SHS). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiant.e.s.

A titre d'exemples, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'études, etc.) organisés par les laboratoires d'adossment du master et, plus largement, ceux de l'établissement et du site.
- Participation à des manifestations scientifiques organisées par l'Ecole doctorale SHS, telles que la *Journée doctorale interdisciplinaire* de la semaine d'intégration (fin novembre), *Jeunes chercheurs dans la cité*, Journée du patrimoine (volet doctorant.e.s), *Journées des doctorant.e.s* (par exemple, journée de SCV – sciences et cultures du visuel – à l'imaginarium), etc.

- Participation à des initiatives de sensibilisation à la vie professionnelle (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale SHS, Speed Dating Atout Doc Emploi* organisée par Région Hauts de France, Ma thèse en 180 secondes, etc.).

En M2, la mise en situation professionnelle permet aux étudiant.e.s de s'insérer dans un contexte professionnel en participant, de manière active, à des activités liées à leur domaine de compétences et menées dans le cadre de l'établissement. Ces activités peuvent être de nature scientifique, pédagogique ou culturelle.

Participation à l'organisation d'événements scientifiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent être associé.e.s à l'organisation des événements scientifiques des laboratoires d'adossment (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale (ED). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiants.

A titre d'exemple, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à l'organisation de colloques, journées d'études, forums, etc. prévus par les laboratoires d'adossment (CECILLE, STL),
- Présentation de communications, posters à des colloques, journées d'études,
- Participation au laboratoire d'idées de l'ED,
- Participation à l'organisation de la semaine d'intégration de l'ED,
- Participation au montage des journées du patrimoine, volet des doctorant.e.s.

Les étudiant.e.s peuvent de même être encouragé.e.s à et accompagné.e.s pour organiser eux/elles-mêmes des événements scientifiques, telles que des « Mastérialles ».

Ces expériences professionnelles peuvent être couplées à des initiatives de sensibilisation à la professionnalisation prévues pour les M1 (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale, Speed Dating d'Atout Doc Emploi* organisée par Région Hauts de France, etc.).

Participation à l'organisation d'événements culturels et pédagogiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent participer à l'organisation des événements culturels prévus au sein de ou en partenariat avec l'établissement, notamment sur des thématiques intéressant les langues, littératures, cultures et sociétés étrangères. Ils.elles peuvent par exemple être intégré.e.s dans les comités d'organisation de ces événements.

De même, les étudiant.e.s de M2 qui sont impliqué.e.s, dans le cadre des emplois étudiants, dans l'animation des lieux de documentation ainsi que des accueils et du suivi pédagogique (tutorat) des étudiant.e.s peuvent valider cette expérience dans le cadre de la mise en situation professionnelle.

Autres cas de figure

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec les objectifs de formation peuvent bénéficier d'une évaluation de cette activité, dans les mêmes modalités que la mise en situation professionnelle, permettant la validation de l'enseignement concerné de l'UE 2 du BCC3 au S4..

A titre dérogatoire, des expériences professionnelles non liées au domaine d'activité du master peuvent être validées dans le cadre de cette UE, au titre de la validation de compétences professionnelles transversales.

2- Stage

Les étudiant.e.s souhaitant effectuer un stage, en vertu de la *Loi du 11 juillet 2014 tendant au développement à l'encadrement des stages et à l'amélioration de leur encadrement*, peuvent le faire dans une structure indépendante de la structure de formation (composante de recherche, établissement privé ou public) relevant d'un secteur lié au domaine de formation.

Les stages peuvent être effectués dans différents secteurs de métiers, en fonction du choix professionnel d'orientation des étudiant.e.s. Il peut ainsi s'agir d'un stage dans le domaine de la recherche (par exemple, au sein des laboratoires d'adossment du master, sur des missions

transversales telles que la veille documentaire, la communication, la gestion des publications papier ou ligne, l'organisation d'événements scientifiques majeurs, des projets de recherche financés, etc.), dans le domaine de l'enseignement (éducation nationale, milieu associatif, etc.), dans le secteur de la culture ou dans d'autres secteurs du monde socioéconomique.

Si les stages sont fortement recommandés, au vu de la valeur ajoutée pour la formation et l'insertion des étudiant.e.s, ils ne peuvent être considérés comme obligatoires, de par le faible nombre d'opportunités de stage ainsi que de l'absence de périodes dédiées à cette activité dans la maquette de formation.

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger (notamment entre M1 et M2 ou mai-juin), de préférence dans l'aire géographique correspondant à la spécialité de l'étudiant.e.

Le stage étant dûment inscrit dans le cursus, il doit faire l'objet d'une convention dûment signée entre l'étudiant, l'établissement (Université Lille SHS) et l'employeur. L'étudiant.e procède à la création de la convention de stage sur son ENT (application Stage).

L'ensemble de la procédure de signature de la convention de stage est disponible sur le site de l'université.

Le ou la responsable du parcours assure le suivi du stage. L'étudiant.e peut également choisir un.e tuteur.rice de stage universitaire parmi les membres de l'équipe pédagogique de son parcours. Le ou la tuteur.rice de stage universitaire suit l'étudiant.e pendant son stage et se charge de son évaluation. L'étudiant.e est également suivi.e par un.e maître.sse de stage dans sa structure de stage.

3- Evaluation de l'expérience professionnelle

La mise en situation professionnelle est encadrée et évaluée par le ou la responsable du parcours concerné ou un membre de l'équipe pédagogique, en concertation avec le ou la responsable de l'option professionnalisante.

La validation de l'expérience professionnelle de master fait l'objet, quelle que soit la forme, d'une évaluation qui prend la forme d'une présentation orale en la présence du ou de la responsable du parcours et du ou de la responsable de l'option professionnalisante. Pour les soutenances des stages, la présence du ou de la maître.sse de stage de la structure d'accueil est souhaitée. A titre dérogatoire, il est possible d'opter pour une validation par un dossier de stage (10 pages maximum) présenté au ou à la responsable du parcours (ou au membre de l'équipe pédagogique) et au ou la responsable de l'option professionnalisante. Il est nécessaire que la même modalité soit appliquée à l'ensemble des étudiant.e.s d'un même parcours et d'une même option.

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec l'objectif de la formation peuvent demander à valider cette expérience dans le cadre de l'UE Mise en situation professionnelle. Le ou la responsable du parcours donne au début de l'année, ou au plus tard du semestre pair (2 ou 4), son accord pour une prise en compte de cette expérience professionnelle dans le cursus. Cette expérience peut être soit faire l'objet d'une dispense, par validation au titre des acquis d'expérience (la note de l'enseignement concerné est alors neutralisée), soit faire l'objet d'une évaluation en fin de semestre, dans les mêmes conditions que les étudiant.e.s ayant effectué une mise en situation professionnelle ou un stage (un rapport de stage / ou une soutenance).

L'évaluation du stage par soutenance de stage contient notamment :

- une description de la structure de stage, de la mission confiée et de son déroulement
- une identification d'une problématique spécifique rencontrée pendant le stage : présentation, analyse, propositions
- un apport pédagogique et professionnel de l'expérience professionnelle au cursus de l'étudiant.e et mise en perspective avec les choix professionnels de l'étudiant.e.

3. UE Projet de l'étudiant.e

L'UE Projet de l'étudiant.e proposée au sein de toutes les mentions de licence et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel de l'apprenant.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des « soft skills » (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité.

Elle contribue enfin, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiant.e.s, dont les néo-entrants à l'université.

L'UE Projet de l'étudiant.e, est ainsi structurée autour de six objectifs principaux :

- Elargir ou approfondir ses connaissances et ses compétences (pluri-)disciplinaires ;
- Conforter son projet de formation et préparer son insertion professionnelle : mieux connaître les métiers et les secteurs professionnels, se former à l'entrepreneuriat et à la création d'activité, se préparer par les stages, etc. ;
- Acquérir des compétences transversales : compétences informationnelles, numériques, expression écrite et orale (ateliers d'écriture créative, art oratoire, etc.) ;
- S'ouvrir à l'international (apprendre une deuxième langue étrangère, se sensibiliser à l'interculturalité, préparer une candidature à un stage ou à un emploi à l'international, faire un stage à l'étranger) ;
- Développer ses pratiques culturelles, physiques et sportives ;
- Encourager l'engagement étudiant citoyen, associatif, étudiant, solidaire, lié au développement durable, etc.

Ces objectifs sont visés en licence et en master, avec une progression et une déclinaison des compétences définis en fonction du niveau du diplôme suivi.



Les inscriptions dans les groupes UE PE se feront du 02 au 13 septembre 2026 inclus via l'application "Choisis ton cours" (ENT).

Le manuel utilisateur à destination des étudiants sera mis à disposition sur votre ENT, à l'adresse suivante :

https://ent-choixinscription.univ-lille.fr/?num_page=11

Vous y trouverez aussi de nombreuses informations (vidéos, contacts, guide des études, emploi du temps, etc.) sur l'adresse suivante :

<https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/definir-mon-projet-etudiant-ue-pe>

UE PE - Ingénierie pédagogique dans l'enseignement des langues et cultures étrangères	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi et Constantin Bobas	Nombre d'heures : 20h
Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi, Constantin Bobas	
Pré-requis :	

Niveau licence dans une langue étrangère ou dans une discipline en lien avec les langues, les cultures, la traduction, la didactique ou les sciences humaines et sociales.
Un intérêt pour l'enseignement des langues et cultures étrangères, la médiation culturelle, la conception de supports pédagogiques.

Compétences visées :

- identifier les besoins d'un public cible dans un contexte d'apprentissage donné ;
- concevoir un outil pédagogique adapté à des objectifs linguistiques, culturels ou méthodologiques précis ;
- justifier ses choix didactiques ;
- travailler en autonomie ou en groupe à la réalisation d'un projet pédagogique ;
- mobiliser des outils numériques simples pour la conception, la présentation ou la diffusion de ressources pédagogiques.

Contenu de la formation :

La formation est organisée autour de la réalisation progressive d'un projet pédagogique. Elle comprend une conférence introductive à distance et un travail de projet encadré, mené individuellement ou en groupe sous la direction d'un enseignant référent.

Les projets pourront porter, par exemple, sur :

- la conception d'une activité pédagogique ;
- la création d'une séquence de cours ;
- l'élaboration d'un support numérique ou imprimé ;
- la didactisation d'un document authentique ;
- la conception d'un outil de médiation linguistique ou culturelle ;
- la préparation d'un module d'initiation à une langue ou à une aire culturelle ;
- la création d'exercices, de dossiers, de fiches pédagogiques ou de ressources pour l'auto-apprentissage.

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera constituée par l'étudiant ou le groupe d'étudiants en fonction du projet choisi. Elle sera validée avec l'enseignant référent.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation portera sur la réalisation d'un projet pédagogique, individuel ou collectif.

Elle pourra comprendre :

- l'outil pédagogique conçu par l'étudiant ou le groupe ;
- et/ou un dossier écrit explicitant le public visé, les objectifs, les supports choisis, la démarche adoptée et les modalités d'exploitation.

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.	
www.univ-lille.fr	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05	Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/	Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr